« Je jure, je n’ai rien fait » : à Béziers (34), alors qu’elle venait de déposer son enfant à l’école, un Algérien en situation irrégulière lui propose de la ramener chez elle en voiture et l’agresse sexuellement ; 9 jours d’ITT pour la victime choquée

05/06/2026 à 18h56



Le tribunal de Béziers a condamné lundi 1er juin un Algérien en situation irrégulière à trois ans de prison ferme et à une interdiction définitive du territoire national pour l’agression sexuelle d’une femme en centre-ville, le 29 mai. Le prévenu, ivre, contestait les faits. La victime s’est vu ordonner neuf jours d’ITT.

Un Algérien en situation irrégulière était poursuivi, lundi 1er juin, devant le tribunal de Béziers pour avoir agressé une femme qu’il avait croisée dans la rue. Il a été condamné à trois ans de prison et interdit définitivement de territoire national. Le représentant du ministère public avait requis

cinq ans de prison et l'interdiction définitive de séjourner en France.

Dans le box des victimes, une jeune femme qui venait d'arriver à Béziers avec sa famille et qui aura vécu un moment très désagréable alors qu'elle venait tout juste de déposer son enfant à l'école, en centre-ville. En effet, vendredi 29 mai, elle croise la route d'un homme qui lui propose de la ramener chez elle. Elle hésite et profite de l'opportunité. "J'ai trouvé ça gentil, même si je ne le connaissais pas", va-t-elle raconter. Et alors qu'elle est dans la voiture avec son bon samaritain, celui-ci se met à la tripoter. Dans un premier temps sidérée, elle est embrassée et réagit finalement quand l'homme baisse son pantalon et commence à se masturber. Elle prend la fuite, tombe sur une patrouille de policiers municipaux qui viennent à son aide et interpellent le suspect qui nie tout en bloc. "Je lui ai fait confiance. Comment c'est possible ?", se demandait-elle encore devant les magistrats.

[…]

Midi-Libre